

HOLTZHEIM Concours des villes et villages fleuris

Une quatrième fleur, enfin

La nouvelle est tombée il y a peu : Holtzheim s'est vu décerner une quatrième fleur par le jury national du fleurissement, qui vient ainsi couronner des années d'efforts.

« À l'époque, on n'avait mis que des fleurs. Peut-être trop », dit aujourd'hui André Stoeffler, maire de Holtzheim. En 2007, le jury national du concours des villes et villages fleuris visite une première fois la commune, candidate à l'obtention d'une quatrième fleur. Les répliques miniatures du Haut-Koenigsbourg, de l'arc de triomphe et d'autres monuments régionaux ou nationaux patiemment bâtis par un groupe de papys bricoleurs de la commune, n'ont visiblement pas suffi. La tentative échoue surtout parce que la commune fleurit beaucoup, arrose beaucoup, et ne lésine pas sur les engrais et le désherbant pour obtenir de beaux parterres. Parce qu'elle n'a pas pensé à l'aspect durable de la démarche, le jury stoppe alors la progression de la commune, entamée en 1995, lorsque la commune obtient une première fleur. Ces quatre dernières années, la commune a installé une citerne de stockage d'eau de pluie (8 000 litres), investi dans des désherbeurs mécaniques et thermiques, elle broie et recycle désormais ses déchets verts, et a commencé à orner ses massifs de plantes vivaces. Deux ruches communales ont été installées l'an dernier, et un verger pédagogique planté au printemps. Le maire, pourtant plus gérarium que coquelicot, prêche



La place de la Fontaine à la veille du passage du jury l'été dernier. PHOTO ARCHIVES DNA

même les bienfaits des prairies fleuries : « C'est joli l'été, ça ne nécessite pas d'entretien, on fauche en fin d'année et ça repart l'année suivante. » Résultat : le jury, qui a visité Holtzheim à la mi-juillet, a décidé de donner une quatrième fleur à la commune. Le thème, « l'humanité dans tous ses états », aurait été bien perçu, ainsi que l'implication des élèves des écoles, qui ont planté un massif de plantes aromatiques, médicinales, ou des légumineuses. Les efforts pour fleurir la commune le reste de l'année, jugés sur dossier,

auraient également compté.

Rester digne de cet honneur

André Stoeffler ne cache pas sa satisfaction quant à cette réussite, permise grâce « à l'unité de toutes les composantes », selon lui. Comprenez : les efforts conjugués des élus, des services techniques, de l'association d'édifices miniatures, et des particuliers, plus d'une centaine d'entre eux participant au concours communal chaque année.

Sa quatrième fleur, Holtzheim la recevra officiellement lors

d'une cérémonie à Paris le 15 février. Elle la gardera pendant trois ans. Mais la commune « doit en rester digne », selon le premier édile, qui tire une certaine fierté à ce que les jeunes mariés des environs se fassent immortaliser devant la réplique holtzheimoise de la tour Eiffel. La municipalité réfléchit déjà à la « campagne de fleurissement » 2012, et cresse l'idée de récupérer un minitrain en fin de course afin de faire visiter la quarantaine de massifs que compte la commune. ■

A.G.

HOLTZHEIM Soirée des vœux

Fleurs et libellules

La cérémonie des vœux organisée vendredi soir fut l'occasion de faire le point sur les projets en cours à Holtzheim, qui s'est vu attribuer cette année quatre fleurs et deux libellules.

VENDREDI SOIR, à Holtzheim, la traditionnelle soirée des vœux a réuni près de 400 personnes dont un bon nombre de nouveaux habitants. Une douzaine d'associations avaient préparé des stands pour qu'ils puissent s'informer sur leurs activités. Le maire, André Stoeffler, a souligné la forte croissance démographique de la commune qui, avec 4 000 habitants à l'horizon 2013, aura doublé sa population en 25 ans. Une croissance due aux lotissements situés en périphérie et au nombre important de petites opérations immobilières dans le village. Il a regretté que la dotation globale de fonctionnement versée par l'État soit calculée sur la statistique INSEE d'il y a trois ans, ce qui représente un manque de recettes important pour les finances de la commune et fausse son niveau d'endettement calculé par habitant.

Un nouveau plan de circulation...

L'augmentation de la population s'est accompagnée d'une forte croissance de l'emploi. Après l'achèvement de la deuxième tranche du parc d'activités Joffre et du parc d'activités Nord Aéroport, on comptera près de 2 500 emplois sur la commune. À ceux qui lui reprochent son engagement pour la création de ces zones, le maire a répondu : « Ce sont des emplois pour nos enfants qui se dessi-



Lors de la cérémonie, le service technique a été mis à l'honneur. PHOTO DNA

nent à l'horizon, qui plus est des emplois de proximité qui leur éviteront des déplacements sur des routes surpeuplées les trois-quarts de la journée. » Appelant par la même occasion à une réalisation rapide du GCO mais surtout de la VLIO. Le maire a rappelé les investissements réalisés depuis le début du mandat et ceux programmés jusqu'en 2014 : périscolaire, centre culturel, hôtel de ville... Ils représentent 5800 000 euros au total.

...et une nouvelle salle des sports

En outre, l'année écoulée a vu la création de deux ronds-points importants. En projet, le rond-point de la rue Ehret à l'intersection avec la rue des Maitres-Raedel, le réaménagement partiel de la rue de l'École et le renforcement des piliers du pont de la Bruche. André Stoeffler a annoncé qu'un nouveau plan de circulation entrera en vigueur dès le mois d'avril, demandant à la population de donner son avis afin qu'un large consensus puisse être trouvé.

Pour finir son intervention, le maire a annoncé le projet de création d'une nouvelle salle des sports. Elle se situera dans un futur écoquartier qui verra le jour le long de la rue Charles-Ehret. Une structure qui recevra également les ateliers municipaux, deux courts de tennis et disposera de 200 places de parking. La municipalité prévoit de financer intégralement le projet par la vente de la salle de la Bruche.

Après les vœux du conseiller général Sébastien Zaegel et du président de la CCI, Jean-Luc Heimbürger, la vice-présidente du conseil régional, Marie-Reine Fischer a, en sa qualité de présidente du comité régional du tourisme, remis à la commune deux récompenses pour sa politique en faveur de la protection de l'environnement et du cadre de vie : le panneau « commune nature — deux libellules » pour son action pour la protection de l'hydrosystème thénan, et le panneau « commune quatre fleurs » décerné par le comité national de Fleurissement de la France. ■

